

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Geruchsminderer liquid (Art.-Nr. 612072)

Date de révision: 08.07.2021

Code du produit: STORCH-001

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Geruchsminderer liquid (Art.-Nr. 612072)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Amélioration de l'odeur des eaux usées

Utilisations déconseillées

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | | |
|----------------|--|--------------------------|
| Société: | STORCH Malerwerkzeuge & Profigeräte GmbH | |
| Rue: | Platz der Republik | |
| Lieu: | D-42107 Wuppertal | |
| Téléphone: | +49 202 49200 | Téléfax: +49 202 4920111 |
| e-mail: | info@storch.de | |
| Interlocuteur: | Marco Müller | |
| e-mail: | info@storch.de | |
| Internet: | www.storch.de | |

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Numéro ORFILA (INRS) : + 33 1 45 42 59 59 (24h)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Mentions de danger**

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.

Étiquetage particulier de certains mélangesEUH208 Contient CITRAL, TERPINOLÉNE, CITRONELLAL, L-ALPHA-PINÈNE, CITRONELLOL.
Peut produire une réaction allergique.**2.3. Autres dangers**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Geruchsminderer liquid (Art.-Nr. 612072)

Date de révision: 08.07.2021

Code du produit: STORCH-001

Page 2 de 10

Composants dangereux

| N° CAS | Substance | | | Quantité |
|-----------|--|--------------|----------|----------|
| | N° CE | N° Index | N° REACH | |
| | Classification SGH | | | |
| 80-26-2 | acétate de p-menth-1-ène-8-yle | | | 1 - <5 % |
| | 201-265-7 | | | |
| | Aquatic Chronic 2; H411 | | | |
| 5392-40-5 | citral (CITRAL) | | | < 1 % |
| | 226-394-6 | 605-019-00-3 | | |
| | Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1; H315 H319 H317 | | | |
| 586-62-9 | p-mentha-1,4(8)-diene (TERPINOLENE) | | | < 1 % |
| | 209-578-0 | | | |
| | Skin Sens. 1B, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H317 H304 H400 H410 | | | |
| 106-23-0 | citronellal (CITRONELLAL) | | | < 1 % |
| | 203-376-6 | | | |
| | Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1; H315 H319 H317 | | | |
| 7785-26-4 | (-)-pin-2(3)-ene (L-ALPHA-PINENE) | | | < 1 % |
| | 232-077-3 | | | |
| | Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H302 H315 H317 H304 H400 H410 | | | |
| 106-22-9 | citronellol (CITRONELLOL) | | | < 1 % |
| | 203-375-0 | | | |
| | Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B; H315 H319 H317 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS | N° CE | Substance | Quantité |
|-----------|--|-----------------------------------|----------|
| | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA | | |
| 80-26-2 | 201-265-7 | acétate de p-menth-1-ène-8-yle | 1 - <5 % |
| | par voie orale: DL50 = 5075 mg/kg | | |
| 7785-26-4 | 232-077-3 | (-)-pin-2(3)-ene (L-ALPHA-PINENE) | < 1 % |
| | par voie orale: ATE = 500 mg/kg | | |

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

Après inhalation

Si des irritations ou des allergies se déclenchent suite à l'utilisation ou la manipulation du produit (surtout en cas d'inhalation de grandes quantités) : Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue. Enlever les lentilles de

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Geruchsminderer liquid (Art.-Nr. 612072)

Date de révision: 08.07.2021

Code du produit: STORCH-001

Page 3 de 10

contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Après ingestion

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Consulter impérativement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritations possibles en cas de contact avec les yeux et irritations/réactions allergiques possibles en cas de contact avec la peau.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction à l'entourage.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le mélange n'est pas combustible, pas explosif ni autoinflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Vêtement de protection.

Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Geruchsminderer liquid (Art.-Nr. 612072)

Date de révision: 08.07.2021

Code du produit: STORCH-001

Page 4 de 10

Consignes pour une manipulation sans danger

En cas d'utilisation dans des locaux exigus et chauffés : Veiller à une aération suffisante.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Utiliser un équipement de protection individuel

Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Préventions des incendies et explosion

Le mélange n'est pas combustible, pas explosif ni autoinflammable. Il n'existe aucun risque d'incendie ou d'explosion lors d'une utilisation conforme.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conservé les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Conservé uniquement dans les récipients d'origine.

Conseils pour le stockage en commun

Conservé à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger du gel. Tenir à l'abri de la chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Amélioration de l'odeur des eaux usées

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs de référence DNEL/DMEL**

| N° CAS | Désignation | Voie d'exposition | Effet | Valeur |
|---------------------------------|---------------------------|-------------------|------------|-------------------------|
| 106-22-9 | citronellol (CITRONELLOL) | | | |
| Salarié DNEL, à long terme | | dermique | systémique | 45,8 mg/kg p.c./jour |
| Consommateur DNEL, à long terme | | par voie orale | systémique | 13,75 mg/kg p.c./jour |
| Consommateur DNEL, à long terme | | dermique | systémique | 27,5 mg/kg p.c./jour |
| Salarié DNEL, à long terme | | dermique | local | 29,5 mg/cm ² |
| Consommateur DNEL, à long terme | | dermique | local | 29,5 mg/cm ² |
| Salarié DNEL, à long terme | | par inhalation | systémique | 161,6 mg/m ³ |
| Consommateur DNEL, à long terme | | par inhalation | systémique | 47,8 mg/m ³ |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Geruchsminderer liquid (Art.-Nr. 612072)

Date de révision: 08.07.2021

Code du produit: STORCH-001

Page 5 de 10

Valeurs de référence PNEC

| N° CAS | Désignation | Valeur |
|---|---------------------------|---------------|
| 106-22-9 | citronellol (CITRONELLOL) | |
| Eau douce | | 0,0024 mg/l |
| Eau de mer | | 0,00024 mg/l |
| Sédiment d'eau douce | | 0,0256 mg/kg |
| Sédiment marin | | 0,00256 mg/kg |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées | | 580 mg/l |

Conseils supplémentaires

Il n'y a actuellement aucun autre seuil d'exposition.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Une aération suffisante doit être garantie.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Lunettes avec protections sur les côtés

Protection des mainsPorter des gants appropriés. Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).
(EN 388 CAT 2 | EN 374 CAT 3)

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Non applicable dans des conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire

Non applicable dans des conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | |
|------------------|------------------|
| L'état physique: | liquide |
| Couleur: | blanc |
| Odeur: | parfumé (fruité) |

Testé selon la méthode**Modification d'état**

| | |
|--|--------------------------|
| Point de fusion/point de congélation: | Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | Aucune donnée disponible |
| Point de sublimation: | Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair: | Aucune donnée disponible |

Inflammabilité

| | |
|-----------------|--------------------------|
| solide/liquide: | Aucune donnée disponible |
| gaz: | Aucune donnée disponible |

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Geruchsminderer liquid (Art.-Nr. 612072)

Date de révision: 08.07.2021

Code du produit: STORCH-001

Page 6 de 10

| | | |
|---|--------------------------|----------|
| Limite inférieure d'explosivité: | Aucune donnée disponible | VDI 2263 |
| Limite supérieure d'explosivité: | Aucune donnée disponible | VDI 2263 |
| Température d'auto-inflammation: | Aucune donnée disponible | |
| Température d'inflammation spontanée | | |
| solide: | Aucune donnée disponible | |
| gaz: | Aucune donnée disponible | |
| Température de décomposition: | Aucune donnée disponible | |
| Propriétés comburantes | | |
| Aucune donnée disponible | | |
| pH-Valeur: | 7,5 | |
| Viscosité dynamique: | Aucune donnée disponible | |
| Hydrosolubilité: | 100 g/L | |
| Solubilité dans d'autres solvants | | |
| Aucune donnée disponible | | |
| Coefficient de partage n-octanol/eau: | Aucune donnée disponible | |
| Pression de vapeur: | Aucune donnée disponible | |
| Densité: | 1,02 g/cm ³ | |
| Densité de vapeur relative: | Aucune donnée disponible | |

9.2. Autres informations**Autres caractéristiques de sécurité**

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune réactivité dangereuse dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions ambiantes normales (température ambiante).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Lors d'une utilisation conforme aux dispositions, aucune réaction dangereuse n'est à prévoir.

10.4. Conditions à éviter

Protéger contre: forte chaleur. gel.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Geruchsminderer liquid (Art.-Nr. 612072)

Date de révision: 08.07.2021

Code du produit: STORCH-001

Page 7 de 10

| N° CAS | Substance | | | | |
|-----------|-----------------------------------|---------------|--------|--------|---------|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode |
| 80-26-2 | acétate de p-menth-1-ène-8-yle | | | | |
| | orale | DL50 mg/kg | 5075 | | |
| 7785-26-4 | (-)-pin-2(3)-ene (L-ALPHA-PINENE) | | | | |
| | orale | ATE mg/kg | 500 | | |

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Contient CITRAL, TERPINOLENE, CITRONELLAL, L-ALPHA-PINENE, CITRONELLOL. Peut produire une réaction allergique.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans ce mélange ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Éliminer en observant les réglementations administratives. Des traitements préalables spéciaux ne sont pas nécessaires.

Selon le catalogue européen des déchets (CED), l'attribution de numéros d'identification de

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Geruchsminderer liquid (Art.-Nr. 612072)

Date de révision: 08.07.2021

Code du produit: STORCH-001

Page 8 de 10

déchets/descriptions de déchets doit être réalisée d'une manière spécifique pour chaque industrie et chaque processus.

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

Produit de nettoyage recommandé : Eau.

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Geruchsminderer liquid (Art.-Nr. 612072)

Date de révision: 08.07.2021

Code du produit: STORCH-001

Page 9 de 10

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune mesure de précaution particulière n'est connue.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: non applicable

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents: non applicable

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: non applicable

Règlement (CE) n° 649/2012 du Parlement et Conseil européens concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Ce mélange ne contient aucun produit chimique soumis à la procédure de notification d'exportation (Annexe I).

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune/aucun

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui sont soumises à autorisation selon l'Annexe XIV de REACH: aucune/aucun

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

Information supplémentaire

Les réglementations nationales doivent être également observées!

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Version 1,00 - 08.07.2021 - Première édition

Abréviations et acronymes

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

BImSchV : Ordonnance relative à l'exécution de la loi fédérale sur la protection contre les immissions

CAS : Chemical Abstracts Service

DIN : Norme de l'Institut allemand de normalisation

CE : Concentration effective

CE : Communauté européenne

NE : Norme européenne

IATA : International Air Transport Association

Recueil IBC : recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac

ICAO : International Civil Aviation Organization

IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Geruchsminderer liquid (Art.-Nr. 612072)

Date de révision: 08.07.2021

Code du produit: STORCH-001

Page 10 de 10

ISO : Norme de l'Organisation internationale de normalisation
CLP : Classification, Labeling, Packaging
IUCLID : International Uniform Chemical Information Database
CL : Concentration létale
DL : Dose létale
LOG Kow ou LogP : coefficient de partage entre l'octanol et l'eau
MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires
OECD : Organisation for Economic Co-operation and Development
PBT : Substances persistantes, bioaccumulable et toxiques
RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
TRGS : Règles techniques pour les substances dangereuses
NU : Nations Unies
COV : Composés organiques volatils
vPvB : Substances très persistantes et très bioaccumulables
CPE : Classe de pollution des eaux
GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS : European List of Notified Chemical Substances
DNEL : Derived No Effect Level
PNEC : Predicted No Effect Concentration
TLV : Threshold Limiting Value
STOT : Specific Target Organ Toxicity
AwSV : Décret relatif aux installations concernant la manipulation des substances susceptibles de polluer l'eau

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

| Classification | Procédure de classification |
|-------------------------|-----------------------------|
| Aquatic Chronic 3; H412 | Méthode de calcul |

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208 Contient CITRAL, TERPINOLENE, CITRONELLAL, L-ALPHA-PINENE, CITRONELLOL.
Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les informations fournies dans cette fiche technique de sécurité constituent une description des règles de sécurité du produit. Elles ne sont pas destinées à garantir certaines caractéristiques et elles sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. La fiche technique de sécurité a été établie sur la base des informations des fabricants en amont par:

assesio AG, Ottostraße 1, 63741, Aschaffenburg, Allemagne
Numéro de téléphone: +49 (0)6021 - 1 50 86-0, Fax: +49 (0)6021 - 1 50 86-77, E-mail: eu-sds@assesio.eu,
www.assesio.eu

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)